

OBSERVATOIRE DE VEILLE ENVIRONNEMENTALE DE LA BAIE I SEPT-ÎLES PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA PHASE II

10 mai 2016 | Communiqué



Sept-Îles, 10 mai 2016 – La Ville de Sept-Îles et le Port de Sept-Îles ont déposé aujourd’hui le rapport de la phase II de l’Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles.

L’étude (phase II), qui visait notamment la caractérisation des sédiments de la baie, a été réalisée en 2014 et 2015, par l’Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST), en collaboration avec des chercheurs de l’Observatoire global du St-Laurent (OGSL), de l’Institut des sciences de la mer (ISMER) et de l’Université du Québec à Rimouski. Les paramètres suivants étaient à l’étude de cette seconde phase de recherche : la qualité des sédiments (matière organique, granulométrie, analyses physicochimiques), la communauté benthique, l’analyse de l’eau et la deuxième étape de l’étude sur la luminosité.

« À ce stade de réalisation, les données recueillies ne sont pas suffisantes pour conclure ou statuer sur l’état de la baie. Les travaux devront donc être complétés afin de permettre de réaliser un portrait de la baie de Sept-Îles. Les pistes de réflexion et les recommandations émises ont pour but d’orienter et de cibler les travaux de recherches des phases subséquentes. » mentionne la Dre Julie Carrière, directrice et chercheuse à l’INREST.

Contexte de l’étude

Cette seconde phase d’analyse s’inscrit dans le projet global d’Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles dont les objectifs sont de :

- Connaître l'état actuel de la baie;
- Mesurer et prévoir les impacts environnementaux sur l'écosystème de la baie;
- Suivre à court, moyen et long termes l'évolution des différentes composantes analysées en mettant en place un mécanisme de veille environnementale;
- Outiller les intervenants dans leur prise de décision et leur gestion environnementale, dans une optique de développement durable;
- Répondre aux attentes et aux préoccupations émanant du milieu.

Lancée en 2013, cette démarche novatrice de caractérisation de l'écosystème de la baie de Sept-Îles démontre la volonté des partenaires à travailler conjointement en matière d'environnement et de développement durable. Cette initiative vise à obtenir une vision globale de la baie, ainsi qu'un outil de suivi pour le futur.

« Cette démarche de recherche scientifique intégrée et continue, constitue une première sur le Saint-Laurent. À ce titre, cela témoigne du leadership environnemental que la Ville et le Port souhaitent exercer afin de veiller à la protection de la richesse des écosystèmes marins de la baie de Sept-Îles tout en y assurant une planification responsable s'appuyant sur les valeurs du développement durable. » affirme M. Pierre Gagnon, président-directeur général du Port de Sept-Îles.

Pour le maire de Sept-Îles, M. Réjean Porlier, *« la réalisation de la phase II de l'Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles permet d'assurer une continuité de la phase I, réalisée en 2013, et d'améliorer les connaissances de ce secteur, pour éventuellement être capable d'envisager les actions requises pour en assurer le maintien de la qualité à long terme. »*

Phase III

La phase III de l'étude s'amorcera dès le printemps 2016. Les travaux sont évalués à 650 000 \$, financés conjointement par la Ville, le Port de Sept-Îles, la Société du Plan Nord et l'entreprise privée. Une annonce officielle quant au lancement des travaux devrait d'ailleurs être faite au cours de prochaines semaines.

Rappelons que la phase I avait nécessité des investissements de 385 000 \$, répartis entre le Port de Sept-Îles, la Corporation de protection de l'environnement et Développement économique Sept-Îles. La réalisation de la phase II de l'étude s'est effectuée au coût de 161 000 \$, assumé à parts égales entre le Port et la Ville de Sept-Îles.

Pour consulter le rapport

Le rapport complet de la phase II ainsi qu'une présentation sommaire seront disponibles en ligne au www.baie.septiles.ca, et sur les sites Internet du Port de Sept-Îles et de la Ville de Sept-Îles. Comme pour la phase I, la population pourra y adresser ses questions en complétant le questionnaire prévu à cet effet, au plus tard le 10 juin 2016. Toutes les questions reçues seront compilées et les réponses seront publiées sur le site. Le délai de réponse dépendra de la quantité et de la complexité des questions reçues.

Une version papier du rapport sera mise à la disposition du public, pour consultation sur place, à la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, au Centre Wilfrid-Gallienne à Moisie et au Centre communautaire Marguerite à Gallix.

À propos de l'INREST

L'INREST est un organisme rattaché au Cégep de Sept-Îles qui a le mandat de gérer son unité de recherche en environnement et en santé au travail. Sa mission est de réaliser des activités de recherche en lien avec les sciences de l'environnement et de la santé au travail dans le cadre d'activités appliquées à l'environnement nordique. Les objectifs de l'INREST visent à développer des projets innovateurs à caractère appliqué tenant compte des préoccupations de développement durable, à assurer un soutien scientifique à la prise de décision et à mesurer les impacts sur la santé de la population et la sécurité des travailleurs. L'INREST favorise la mise en commun des ressources des partenaires pour proposer des solutions aux défis posés par le développement nordique.

Sources :

Patsy Keays
Directrice des affaires corporatives
Port de Sept-Îles
Tél. : 418 961-1235

Amélie Robillard
Conseillère en communications
Ville de Sept-Îles
Tél. : 418 964-3344

Pour entrevue :

Ville de Sept-Îles

Réjean Porlier, maire

Tél. : 418 964-3211

Port de Sept-Îles

Pierre D. Gagnon, président-directeur général

Tél. : 418 968-1231, poste 223

INREST

Dre Julie Carrière, directrice et chercheure

Tél. : 418 962-9848, poste 369

Sommaire du rapport de la phase II de l'Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles